Outil Administratif

Offre de formation

Grand public

Version FOR/01/01/2024

Propos liminaires

Ce document vise à présenter l'offre de formation du service départemental d'incendie et de secours des Hautes-Alpes à destination du grand public, des personnels des établissements publics et privés, des collectivités, des services de l'Etat…

Toutes les remarques, suggestions ou propositions destinées à améliorer ce document sont à envoyer à l'adresse suivante :
formation@sdis05.fr

Date d'application
01/01/2024

Mots clefs
Formation, organisation, perfectionnement, FI, FAE, FAG, FMPA

Suivi des modifications

Version	*Date de la version*	*Motivations de la modification*	*Pages concernées*
1	01/01/2021	Création du document	NA
2	01/01/2022	Mise à jour annuelle des tarifs	Toutes
3	01/01/2023	Mise à jour annuelle des tarifs	Toutes
4	01/01/2024	Mise à jour annuelle des tarifs	Toutes

Approbation

Rédaction	*Vérification*	*Approbation*
LTN F. JUND M. C. LORNAGE (Service formation)	LTN F. JUND (Service formation)	COL HC A. JUGE (DDSIS)

Contributeurs

Table des matières

Gestes qui sauvent (GQS) 4
Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) 5
Révision prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1) 6
Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1) 7
Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2) 8
FMPA PSE 1 et ou PSE 2 9
Formation d'équipier intervention incendie (ensemble du personnel) 10
Pédagogie initiale commune de formateur (PCI F) 11
Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS) 13
Les forfaits logistiques 14
Les tarifs de groupe 14

Gestes qui sauvent (GQS)	
LA FORMATION	La sensibilisation aux gestes qui sauvent constitue pour les citoyens la première marche vers un parcours de citoyen-sauveteur qui s'étoffera tout au long de la vie.
PREREQUIS	Aucun prérequis
PUBLIC CIBLE	Etre âgé de plus de 10 ans
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	-Se protéger, protéger la victime et les témoins -Alerter les secours d'urgence adaptés -Empêcher l'aggravation de l'état de la victime en attendant l'arrivée des secours
DUREE	2 heures en présentiel
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : gratuit si pris en charge par le dispositif Région Sud) sinon 21 € Tarif de groupe : néant
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	Pédagogie par objectif : ateliers pédagogiques sous forme d'exposé et de miroir
MODALITES D'EVALUATION	La présence et participation active (réalisation de tous les gestes demandés) de chacun constituent les seuls critères de validation.
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent
REMARQUE	Néant

Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)	
LA FORMATION	L'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes de premiers secours.
PREREQUIS	Néant
PUBLIC CIBLE	A partir de 10 ans
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	-Prévenir les risques -Se protéger, protéger la victime et les témoins -Alerter les secours d'urgence adaptés -Empêcher l'aggravation de l'état de la victime (hémorragie, perte de connaissance, arrêt cardiaque) en attendant l'arrivée des secours
DUREE	7 heures
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : 73 € Tarif de groupe : néant Etudiants et scolaires : 42 € Assistantes maternelles ou gardes d'enfants : 42 €
CONTACTS	Groupement formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	Pédagogie par objectif : exposés, ateliers, cas concrets
MODALITES D'EVALUATION	Participation à toutes les phases de la formation Réalisation de tous les gestes de premiers secours Participation une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile
REMARQUE	Néant

Révision prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC 1)	
LA FORMATION	Par instruction ministérielle, il est fortement conseillé de réviser son PSC 1 tous les trois ans afin d'actualiser les compétences en matière de première secours
PREREQUIS	Etre détenteur du PSC1
PUBLIC CIBLE	Néant
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	Revoir le contenu de la formation PSC 1
DUREE	3 heures
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : 37 € Tarif de groupe : néant Etudiants et scolaires : 37 € Assistantes maternelles ou gardes d'enfants : 37 €
CONTACTS	Groupement formation perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISE	Pédagogie par objectif : exposés, ateliers, cas concrets
MODALITES D'EVALUATION	Participation à toutes les phases de la formation Réalisation de tous les gestes de premiers secours Participation une fois au moins comme sauveteur à une activité d'application
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilé
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Attestation de formation continue PSC 1
REMARQUE	Néant

Premiers secours en équipe de niveau 1 (PSE 1)	
LA FORMATION	L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, en agissant seul ou au sein d'une équipe, avec ou sans matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.
PREREQUIS	Néant
PUBLIC CIBLE	16 ans minimum (une autorisation parentale doit être fournie pour les mineurs).
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	1-Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures de son autorité d'emploi. 2-Assurer la protection individuelle et collective 3-Réaliser un bilan complet et assurer sa transmission aux services appropriés 4-Réaliser les gestes de premiers secours 5-Assister des équipiers secouristes, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage 6-Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime
DUREE	40 heures
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Trois mois
TARIFS	Tarif individuel : 315 € Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	FOAD pour l'avant stage Approche par les compétences (mise en situation professionnelle, autoévaluation accompagnée, atelier pédagogiques personnalisée)
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation de la technicité sur la base d'ateliers Evaluation des compétences sur la base de mise en situation professionnelle Evaluation des connaissances sur la base d'un questionnaire à choix multiples
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Certificat de compétence d'équipier secouriste PSE 1
REMARQUE	Néant

Premiers secours en équipe de niveau 2 (PSE 2)	
LA FORMATION	L'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 2 » a pour objectif de faire acquérir à l'apprenant les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe, avec matériel, dans l'attente ou en complément des services publics de secours concernés.
PREREQUIS	Etre détenteur du PSE1
PUBLIC CIBLE	16 ans minimum (une autorisation parentale doit être fournie pour les mineurs).
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	1-Prendre en charge une personne : - Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie, - Victime d'une atteinte circonstancielle, - Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel. 2-Assurer au sein d'une équipe : - L'immobilisation totale ou partielle d'une personne victime d'un traumatisme du squelette - Le relevage et le brancardage d'une personne en vue de son transport 3-Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe 4-Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et le respect des procédures définies par son autorité d'emploi 5-Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants 6-Réaliser un bilan complet et assurer sa transmission aux services appropriés 7-Adapter son comportement à la situation et à l'état de la victime
DUREE	32 heures en présentiel plus de la formation ouverte à distance
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Trois mois
TARIFS	Tarif individuel : 315 € Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	FOAD pour l'avant stage Approche par les compétences (mise en situation professionnelle, autoévaluation accompagnée, atelier pédagogique personnalisée)
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation de la technicité sur la base d'ateliers Evaluation des compétences sur la base de mise en situation professionnelle Evaluation des connaissances sur la base d'un questionnaire à choix multiples
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Certificat de compétence d'équipier secouriste PSE 2
REMARQUE	Néant

FMPA PSE 1 et ou PSE 2	
LA FORMATION	Par instruction ministérielle, il est obligatoire de réviser son PSE 1 ou son PSE 2 tous les ans afin d'actualiser les compétences en matière de première secours en équipe
PREREQUIS	Etre détenteur du PSE1 ou du PSE2
PUBLIC CIBLE	Néant
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	Maintenir et/ou actualiser ses compétences sur la base de la programmation annuelle fixée par le ministère chargé de l'Intérieur.
DUREE	6 heures minimum/an
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Trois mois
TARIFS	Tarif individuel : 84 € Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISE	Approche par les compétences (mise en situation professionnelle, autoévaluation accompagnée, atelier pédagogique personnalisée)
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation des compétences sur la base de mise en situation professionnelle
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Attestation de formation continue
REMARQUE	Néant

Formation d'équipier intervention incendie (ensemble du personnel)	
LA FORMATION	L'équipier d'intervention incendie (ensemble du personnel) intervient quand un incendie se déclenche. Conformément à l'article R. 4227-39 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé à la sécurité incendie et à la manipulation des moyens de première intervention, afin de combattre tout départ d'incendie De plus, il participe à la bonne évacuation de l'ensemble des personnes.
PREREQUIS	Néant
PUBLIC CIBLE	Etre majeur
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	-Acquérir les notions de base en prévention des incendies sur les lieux de travail, -Utiliser les moyens de secours, -Appliquer les consignes et participer à une évacuation
DUREE	3 heures
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -Soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : 47 € Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	Pédagogie par objectif : exposés, ateliers, cas concrets
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation sous forme d'un atelier
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée Simulateur feux à gaz, bouteille propane 13kg, extincteurs
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Attestation de formation
REMARQUE	Néant

Pédagogie initiale commune de formateur (PCI F)	
LA FORMATION	L'unité d'enseignement de « pédagogie initiale et commune de formateur » a pour objectif l'acquisition par l'apprenant des capacités nécessaires pour amener un groupe d'apprenants à l'objectif fixé, à partir d'un référentiel interne de formation et de certification et en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.
PREREQUIS	Néant
PUBLIC CIBLE	Etre majeur
OBJECTIFS (compétences et aptitudes)	- Evaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes. D'apporter des connaissances structurées : o en utilisant un support pédagogique et en respectant les règles de communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs. o en explorant les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide d'un support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants. o en démontrant ou en dirigeant, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels. - D'organiser l'apprentissage des apprenants, en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement. - De placer les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre une simulation et en utilisant une évaluation formative, pour permettre à l'apprenant de mettre en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures. - De placer l'apprenant dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant les consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances. - De suivre un référentiel interne de formation et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs du référentiel. - Evaluer l'apprenant en utilisant différents types d'évaluation et d'outils pertinents pour lui permettre de se situer dans la formation pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou pour décider de sa certification. - De s'auto évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formation, pour maintenir et développer ses compétences. - D'établir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages ; - D'adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies pas son autorité d'emploi, pour respecter et adapter la conduite de ses formations. - De gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins. - De positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dîtes conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs. - De gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage.
DUREE	Cette formation est intégrée à la formation PAE FPS pour une durée totale de 80 heures, plus de la formation ouverte à distance

MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : 700 € intégrant la formation PAE FPS Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	FOAD pour l'avant stage Approche par les compétences (mise en situation professionnelle, autoévaluation accompagnée, atelier pédagogique personnalisée)
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation des compétences sur la base de mise en situation professionnelle
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée, nécessaire d'écriture
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Attestation de formation
REMARQUE	Néant

Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours (PAE FPS)	
LA FORMATION	L'unité d'enseignement « Pédagogie appliquée à l'emploi de formateur aux premiers secours » a pour objectif de faire contextualiser ses compétences de formateur (PIC Formateur), acquises ou en cours d'acquisition, au domaine particulier de l'enseignement des premiers secours à partir d'un référentiel de formation en utilisant des ressources pédagogiques personnelles et externes.
PREREQUIS	PSE 2 à jour de sa formation continue.
PUBLIC CIBLE	Etre majeur
OBJECTIFS **(compétences et aptitudes)**	-Evaluer le niveau des connaissances acquises et celles restant à acquérir par les apprenants, en utilisant un support pédagogique et en favorisant leur expression, pour établir les liens avec les savoirs antérieurs et adapter les activités suivantes -Utiliser un support pédagogique et en respectant les règles de la communication, pour faciliter la compréhension des apprenants et la construction des savoirs -Explorer les savoirs antérieurs, éventuellement à l'aide de support pédagogique, pour permettre d'établir les liens avec les acquis et faciliter la compréhension des apprenants -Démontrer ou diriger, en expliquant, en justifiant et en vérifiant la compréhension des apprenants, pour leur faire acquérir des techniques, des procédures et l'usage de matériels -Organiser l'apprentissage des apprenants en constituant des groupes, en contrôlant et en corrigeant si nécessaire les techniques et les procédures, pour permettre leur acquisition ou leur approfondissement. -Mettre en place les apprenants dans une situation proche de la réalité, en mettant en œuvre les techniques apprises et de s'approprier les procédures -Mettre les apprenants dans une situation de travail de groupe, en l'organisant et en donnant des consignes nécessaires, pour faciliter le partage et le transfert des connaissances -Suivre un RIF et d'adapter si nécessaire les activités, en prenant en compte l'évolution de son groupe, afin de faciliter l'acquisition des connaissances, des procédures et des techniques par l'apprenant, pour lui permettre d'atteindre l'ensemble des objectifs de la formation -Evaluer un apprenant, en utilisant différents types d'évaluation et outils pertinents, pour lui permettre de se situer dans la formation, pour mesurer le niveau d'atteinte de l'objectif ou décider de sa certification -S'auto évaluer dans son rôle de formateur, en portant un regard critique sur ses actions de formations, pour maintenir et développer ses connaissances -Etablir une communication dans le cadre de la formation, en agissant sur les différents éléments de la communication, pour créer une relation pédagogique avec les apprenants et favoriser leurs apprentissages -Adapter sa posture, en maîtrisant le contexte juridique ainsi que les règles établies par son autorité d'emploi pour respecter et adapter la conduite de ses formations -Gérer la mise en place d'une formation, en respectant le cadre juridique, les procédures particulières à l'autorité d'emploi, les contraintes logistiques et les aspects administratifs, pour répondre aux besoins de formation -Positionner le groupe en situation d'apprentissage, en prenant en compte les dites conditions, pour faciliter l'acquisition des savoirs -Gérer les comportements et les attitudes au sein du groupe, en utilisant les techniques de dynamique de groupe et de gestion des conflits, pour favoriser et faciliter la production et l'apprentissage. -Utiliser des différents outils de communication et créer les supports pédagogiques adaptés, en respectant les règles d'utilisation des outils, des critères pertinents de création et d'utilisation de ces supports et les principes généraux de la communication pour renforcer le message pédagogique et faciliter la compréhension et l'acquisition des savoirs -Contextualiser les compétences de formateur à un domaine particulier et défini par une unité d'enseignement de pédagogie appliquée à un emploi de sécurité civile

DUREE	Cette formation est intégrée à la formation PIC F pour une durée totale de 80 heures, plus de la formation ouverte à distance
MODALITES ET DELAIS D'ACCES	Modalités : -Soit par l'employeur -soit directement à l'initiative du futur apprenant avec l'accord de son employeur -Soit à l'initiative propre de l'apprenant -Soit par Pôle Emploi Délais d'accès : -Un mois
TARIFS	Tarif individuel : 700 € intégrant la formation PAE FPS Tarif de groupe : tarif de groupe possible (cf. chapitre tarif de groupe)
CONTACTS	Groupement Formation Perfectionnement des sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes formation@sdis05.fr 04-92-40-18-00
METHODE MOBILISEE	FOAD pour l'avant stage Approche par les compétences (mise en situation professionnelle, autoévaluation accompagnée, atelier pédagogique personnalisée)
MODALITES D'EVALUATION	Evaluation des compétences sur la base de mise en situation professionnelle Maîtriser les procédures et les techniques relatives aux premiers secours.
ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES	Les sapeurs-pompiers des Hautes-Alpes s'engagent à prendre en compte les personnes en situation de handicap en leur proposant une formation adaptée par un groupe d'experts dans le domaine. Contacter notre référent handicap via formation@sdis05.fr
MATERIEL NECESSAIRE A LA FORMATION	Tenue de sport ou assimilée, nécessaire d'écriture
DOCUMENT(S) DELIVRE(S)	Certificat de compétence d'équipier secouriste PSE 2
REMARQUE	Néant

Les forfaits logistiques

Repas : 7€50 / personne

Hébergement en casernement avec petit déjeuner : 15€50 / nuit / personne

Hébergement en casernement sans petit déjeuner : 17€50 / nuit / personne

Les tarifs de groupe

Les groupes sont constitués de 6 à 10 personnes.

Le tarif de groupe est constitué d'une réduction de 15% du tarif individuel.

Guide départemental administratif

Offre de formation

Grand public

CORPS DEPARTEMENTAL

DES SAPEURS-POMPIERS DES HAUTES-ALPES

SDIS 05 – Centre Colonel Patrice BLANC – Quartier Patac – BP 1 003 – 05 010 GAP Cedex
☎ : 04.92.40.18.00 – 🖷 : 04.92.40.18.14 – 💻 : contact@sdis05.fr